

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

Larje - Laboratoire de recherches juridiques et économiques

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

Université de la Nouvelle-Calédonie - UNC

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C



Au nom du comité d'experts¹ :

Laurent Gamet, Président du comité

Pour le Hcéres² :

Thierry Coulhon, Président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2) ;

2 Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5).

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président :	M. Laurent Gamet, Université Paris-Est
	Mme Carole Gallo, université de Lille
	Mme Marie-Hélène Hubert, université de Rennes 1
Experts :	Mme Carine Jallamion, université de Montpellier
	Mme Jessica Makowiak, université de Limoges
	Mme Caroline Mattelin-Pierrard, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. David Kremer

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Larje
- Acronyme : Laboratoire de recherches juridiques et économiques
- Label et numéro : EA 3329
- Composition de l'équipe de direction : Mme Catherine RIS de 2016 à juillet 2021 puis Mme Jeanne Adrian depuis août 2021

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

SHS Sciences humaines et sociales

SHS2 Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

D'abord essentiellement axés sur les recherches juridiques, les travaux l'équipe ont ensuite été également orientés vers l'économie, puis récemment vers les sciences de gestion. La recherche développée par le Larje traite des problématiques liées au pluralisme juridique et humain et à l'émancipation juridique et économique de la Nouvelle-Calédonie.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Situé sur le campus de l'université de Nouvelle-Calédonie (UNC) à Nouméa et depuis 2020 dans le Nord de la Nouvelle-Calédonie sur le campus de Baco, le Larje a d'abord constitué une jeune équipe (JE 272) de l'université Française du Pacifique avant de devenir, en 1999, une équipe d'accueil (EA 3329) de l'université de la Nouvelle-Calédonie. Cette dernière est née la même année de la scission de l'université Française du Pacifique en deux universités distinctes (université de la Nouvelle-Calédonie et université de la Polynésie française) à la suite de l'Accord de Nouméa.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

Au sein du *Consortium pour la Recherche, l'Enseignement Supérieur et l'Innovation en Nouvelle-Calédonie* (Cresica), les champs de recherche du Larje s'inscrivent dans l'axe 3 — l'accompagnement de l'évolution sociale et institutionnelle.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2021

Personnels permanents en activité		
Professeurs et assimilés		5
Maîtres de conférences et assimilés		15
Directeurs de recherche et assimilés		0
Chargés de recherche et assimilés		0
Chercheurs des EPIC et autres organismes, fondations ou entreprises privées		0
Personnels d'appui à la recherche		0
Sous-total personnels permanents en activité		20
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés		4
Personnels d'appui à la recherche non permanents		0
Post-doctorants		0
Doctorants		5
Sous-total personnels non permanents en activité		9
Total personnels		29

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : EN PERSONNES PHYSIQUES AU 31/12/2021. LES EMPLOYEURS NON TUTELLES SONT REGROUPES SOUS L'INTITULE « AUTRES ».

Employeur	EC	C	PAR
Université de Nouvelle-Calédonie	19	0	0
Total	19	0	0

BUDGET DE L'UNITÉ

Budget récurrent hors masse salariale alloué par les établissements de rattachement (tutelles) (total sur 6 ans)	257,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets régionaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP idex, i-site, CPER, collectivités territoriales, etc.)	187,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets nationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues sur AAP ONR, PIA, ANR, FRM, INCa, etc.)	17,0
Ressources propres obtenues sur appels à projets internationaux (total sur 6 ans des sommes obtenues)	115,0
Ressources issues de la valorisation, du transfert et de la collaboration industrielle (total sur 6 ans des sommes obtenues grâce à des contrats, des brevets, des activités de service, des prestations, etc.)	4,0
Total en euros	580,0

AVIS GLOBAL

L'ensemble des ressources du Larje lui donne les moyens de mener sa politique de recherche dans de bonnes conditions. Outre la dotation récurrente du Larje attribuée par l'UNC, le Larje a recherché des financements externes, notamment en répondant à des appels à projets (APP) locaux, nationaux, régionaux et internationaux, qui lui permettent de disposer de ressources financières supplémentaires. L'expertise des chercheurs de l'unité est également source de financements extérieurs.

Les travaux de l'unité sont fortement ancrés dans le contexte néo-calédonien. Ils sont principalement axés sur le droit local et sur l'économie insulaire. L'unité participe à l'accompagnement de l'émancipation juridique et économique de la Nouvelle-Calédonie. La recherche est, pour une large part, une recherche appliquée.

Les membres du Larje sont très impliqués dans la vie de l'unité. Cependant, la vie de l'unité est marquée par sa petite taille et par les mouvements significatifs des chercheurs. Les membres du Larje sont, pour plus de la moitié, des enseignants-chercheurs en délégation pour une brève durée déterminée. Le délai de prise de connaissance de l'environnement ralentit inévitablement la production en rapport avec les enjeux locaux et ce temps d'adaptation doit être mis en miroir du temps court des délégations. L'unité est également tributaire des difficultés de recrutements (peu, voire pas de candidatures sur les postes ouverts en délégation). Par ailleurs, les membres de l'unité sont fortement impliqués dans les activités d'enseignement et assument des responsabilités administratives lourdes au sein de l'université, de sorte que le temps consacré à la recherche s'en trouve nécessairement affecté.

L'unité couvre un très large champ disciplinaire, ce qui rend difficile la définition d'axes précis fédérateurs. Elle est en outre tributaire de la composition de ses équipes, très instables. Également, les recrutements sont davantage décidés en considération des besoins en enseignement qu'en fonction des axes de recherches de l'unité.

Le fonctionnement de l'unité permet l'implication de tous dans sa gouvernance. L'unité de recherche est administrée par un conseil d'équipe et dirigée par un directeur ou une directrice. Le conseil d'équipe se réunit régulièrement pour délibérer, alors même qu'un consensus est recherché en amont du vote. De façon tout aussi collégiale, la politique de recherche est élaborée et pilotée dans les réunions du conseil de laboratoire organisées de façon régulière.

L'attractivité du Larje est importante compte tenu de sa taille, comme le montrent les nombreux contrats obtenus sur appel à projets (l'unité est ainsi porteur principal de six contrats et associée à six autres contrats, l'insertion dans des réseaux de recherche, locaux comme internationaux. L'unité est ainsi intégrée dans trois réseaux : réseau *PIURN*, Pacific Island Universities Research Network, qui regroupe 14 universités du Pacifique insulaire ; réseau *PIPSA*, Pacific Islands Political Studies Association; et le projet *FALAH*, Agriculture Familiale, Modes de vie et Santé, programme européen Horizon 2020 et consortium rassemblant l'université de Nouvelle-Calédonie, quatre universités du Pacifique Sud, des centres de recherche en Australie, en France et en Allemagne. On relève également les nombreuses invitations des membres du Larje et leurs responsabilités scientifiques, ainsi que l'accueil de chercheurs extérieurs de renom.

La production scientifique de l'unité est importante sur la période évaluée : 135 articles dans des revues à comité de lecture ; 58 dans des revues sans comité de lecture, 19 ouvrages scientifiques et 59 chapitres d'ouvrages. Elle est en outre diversifiée et de qualité, compte tenu de la taille réduite de l'équipe. Les supports de publication sont de qualité (par exemple, *JCP E*, *AJDA*, *Economie et Statistiques*, *Gazette du palais*, *Concurrences*, *RGDIP*, *PUAM*, *LexisNexis*, *Revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie*). Tous les enseignants-chercheurs publient leurs recherches, même s'il existe des disparités dans les productions respectives de chacun. Les publications collectives témoignent du dynamisme de l'équipe et de sa capacité à nouer des partenariats, essentiellement nationaux. Les objets de recherche du Larje sont toutefois si variés qu'ils peuvent revenir à diluer quelque peu l'identité scientifique de l'unité, avec un risque d'éclatement et de dispersion de la recherche.

Le Larje a un fort ancrage local, dans la société néo-calédonienne. Il a su s'intégrer dans le tissu socio-économique local (e.g. colloques à destination du monde socio-économique, missions d'expertise, émissions radio et télévisées, événements à destination du grand public) et parvient à obtenir des financements de thèse (un dispositif Cifre et une bourse d'une collectivité). Le Larje s'est parfaitement intégré à son écosystème. Le Larje, dont l'expertise est très reconnue localement, a le souci d'assurer largement la diffusion des résultats de la recherche.

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

Dans son rapport de 2016, le comité d'évaluation HCERES formulait une série de recommandations. La période évaluée laisse à voir une évolution positive accomplie par le Larje à propos de l'une de ces recommandations, relative au rayonnement et à l'attractivité académiques de l'unité. Si le rayonnement local du Larje ne fait pas débat, la visibilité nationale et internationale de l'unité restait en revanche très limitée pour le précédent comité. Sur ce point, l'unité a tenu compte des recommandations : elle collabore à des réseaux de recherche internationaux (par exemple le réseau Pacific Island Universities Research Network) et a organisé plus d'une quinzaine de colloques nationaux ou internationaux au cours de la période de référence. En outre, l'unité a contribué à un projet international et répondu avec succès à deux appels à projets nationaux (dont l'un financé à hauteur de 40 000 euros par le GIP Justice et Droit).

En revanche, la prise en compte des autres recommandations paraît plus relative.

Était préconisée une réflexion sur la stratégie scientifique du Larje, de manière à relever le défi de la structuration de son activité scientifique autour d'axes de recherche cohérents et bien définis, et de nature à fédérer les recherches de ses membres. Si les deux principaux axes de recherche de l'unité sont demeurés inchangés, le nombre des sous-thématiques, en revanche, s'est trouvé légèrement resserré : deux sous-axes ont été supprimés de l'axe 1, «Droit des propriétés intellectuelles/protection du patrimoine immatériel» et «droit de la santé». Toutefois, la suppression de ces thématiques est moins le résultat d'un choix scientifique que la conséquence du départ des spécialistes de ces deux domaines de recherche.

La dynamique collective de l'unité a profité d'une conjoncture favorable à la mobilisation de ses membres autour des enjeux juridiques, économiques et sociétaux propres aux consultations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie.

Quant à la consolidation d'un noyau stable d'enseignants-chercheurs, l'unité reste tributaire des difficultés de recrutement et du temps d'adaptation des délégataires aux axes de recherche préalablement définis.

Une ultime recommandation concernait la responsabilité d'axes de recherche. Le Larje n'a pas désigné de responsables d'axes de recherche.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les ressources de l'unité

Outre la dotation récurrente du Larje attribuée par l'UNC, le Larje a développé la recherche de financements externes notamment en répondant à des AAP locaux, nationaux, régionaux et internationaux, qui lui permettent de disposer de ressources financières supplémentaires. L'expertise des chercheurs de l'unité est également source de financements extérieurs. L'ensemble de ces ressources lui permet de mener sa politique de recherche dans de bonnes conditions.

Cependant, la vie de l'unité est marquée par sa petite taille et par les mouvements significatifs des chercheurs (mutations, délégations). L'unité est également tributaire des difficultés de recrutements (peu, voire pas de candidatures sur les postes ouverts en délégation). Par ailleurs, les membres du laboratoire sont fortement impliqués dans les activités d'enseignement et assurent des responsabilités administratives lourdes au sein de l'université, de sorte que le temps consacré à la recherche s'en trouve affecté.

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Les travaux de l'unité sont fortement ancrés dans le contexte néo-calédonien. Ils sont principalement axés sur des enjeux locaux, sur le droit local et l'économie insulaire. L'unité participe à l'accompagnement de l'émancipation juridique et économique de la Nouvelle-Calédonie.

L'unité couvre un très large champ disciplinaire, ce qui rend difficile la définition d'axes précis fédérateurs. Elle est tributaire de la composition de ses équipes, très instables. Les recrutements sont également décidés bien plus en considération des besoins en enseignement qu'en fonction des axes de recherches de l'unité. Le délai de prise de connaissance de l'environnement ralentit inévitablement la production en rapport avec les enjeux locaux et ce temps d'adaptation doit être mis en miroir du temps court des délégations.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le fonctionnement de l'unité de recherche permet l'implication de tous dans sa gouvernance. L'unité de recherche est administrée par un conseil d'équipe et dirigé par un directeur ou une directrice. Le conseil d'équipe se réunit régulièrement pour délibérer, alors même qu'un consensus est recherché en amont du vote. De façon tout aussi collégiale, la politique de recherche est élaborée et pilotée en réunions du conseil de laboratoire organisées de façon régulière.

L'équipe dispose par ailleurs des équipements et ressources nécessaires à son fonctionnement.

1/ L'unité possède des ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Outre la dotation récurrente du Larje attribuée par l'UNC (soutien de base, proportionnel aux effectifs du laboratoire ; bonus sur production scientifique calculé selon le nombre et le type de publications ; bonus sur AAP calculé selon le nombre des AAP et aussi selon que l'unité est porteur principal ou secondaire du projet), l'unité bénéficie de fonds attribués après arbitrage entre les UR de l'UNC par la commission recherche en fonction des projets proposés : missions entrantes et sortantes, organisations de manifestations scientifiques.

L'allocation, depuis 2013, d'un bonus pour production scientifique par l'établissement dans le cadre de sa politique incitative à l'excellence dans la recherche permet de prendre des initiatives pour conforter l'intensité et la qualité de la production scientifique du laboratoire (participations encouragées et financées aux conférences nationales et internationales, financement de perfectionnement pour communications et publications en anglais).

Une politique de recherche de financements lui permet de disposer de ressources financières supplémentaires très largement supérieures à ses dotations propres récurrentes.

Le Larje a développé en outre la recherche de financements externes, notamment en répondant à des AAP locaux, nationaux, régionaux et internationaux. Le laboratoire est ainsi porteur principal de plusieurs contrats sur AAP (pour des montants significatifs, par exemple : 1° Rescue, S. Gorohouna, 2016-2019, Communauté du Pacifique, Agence française de développement et Union européenne, pour un montant de 108 932 euros ; 2° Impacts sur la mine, C. Ris, 2020-2022, CNRT, pour un montant de 177 000 euros). Il est également parfois associé dans le cadre de réponses à des AAP. L'équipe bénéficie du concours de la Direction d'appui à la recherche, au rayonnement et à l'École Doctorale (Darred) de l'UNC pour le montage administratif et financier des réponses aux AAP, le suivi du budget, les conventions et le développement des partenariats.

L'expertise en économie et en droit local des chercheurs de l'unité permet également d'obtenir des contrats qui apportent des financements extérieurs supplémentaires.

Ponctuellement, enfin, l'unité sollicite les institutions locales dans le cadre de l'organisation de manifestations scientifiques (prise en charge de frais, billets d'avion...).

Au total, les ressources extérieures représentent en moyenne plus des trois-quarts du budget annuel du laboratoire sur les 6 années étudiées (rapport entre la dotation récurrente et le reste qui sont des ressources financières supplémentaires que l'unité se procure (bonus sur production scientifique et réponses à des AAP notamment)).

Les locaux de l'équipe ont été récemment rénovés et agrandis, les ressources documentaires et les logiciels ne font pas l'objet de demandes non satisfaites.

Points faibles et risques liés au contexte

La vie de l'unité est marquée par sa petite taille (5 PR, 14 MCF, 5 doctorants) et par les mouvements significatifs des chercheurs (mutation, délégation) puisque plus de la moitié (11 sur 19) sont en délégation (membres du laboratoire pour 2 ou 4 ans).

Les ressources humaines de l'unité découlent d'abord des besoins en enseignements de l'université en droit-économie-gestion et des recrutements afférents d'enseignants-chercheurs, qui sont, selon leurs disciplines, rattachés à l'unité. Ceux-ci ne sont donc pas recrutés en fonction de l'adéquation de leurs travaux avec les thématiques du laboratoire.

Le laboratoire est par ailleurs tributaire des difficultés de recrutements (peu, voire pas de candidatures sur les postes ouverts).

Les membres du laboratoire sont fortement impliqués dans les activités d'enseignement et assurent également des responsabilités administratives lourdes au sein de l'université (Président de l'UNC, Vice-Président et Vice-Présidente du CA de l'UNC, présidence de la commission des affaires juridiques et générales, présidence du CHSCT, direction du département, responsabilités pédagogiques des licences et master...), de sorte que le temps pouvant être consacré à la recherche s'en trouve affecté.

Le Larje ne bénéficie d'aucun moyen administratif propre, ce qui contraint les enseignants-chercheurs à assumer eux-mêmes le travail administratif afférent à leur activité de recherche.

2/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques, y compris dans la dimension prospective de sa politique.

Points forts et possibilités liées au contexte

D'abord essentiellement axés sur les recherches juridiques, les travaux de l'unité ont ensuite été également orientés vers les domaines de l'économie et récemment vers les sciences de gestion.

Le Larje est aujourd'hui le principal centre de recherche néo-calédonien se concentrant sur le droit et l'économie insulaires. La recherche est orientée sur les problématiques calédoniennes liées au pluralisme juridique et humain et à l'émancipation de la Nouvelle-Calédonie. Les publications des enseignants-chercheurs s'inscrivent très majoritairement dans ces axes.

L'unité entend favoriser une recherche non seulement fondamentale, mais aussi appliquée, sur les aspects économiques et juridiques de l'évolution des populations et des politiques locales liées aux activités humaines et industrielles en Nouvelle-Calédonie. La politique de recherche est très ancrée sur les spécificités locales, ce qui lui permet de disposer d'une expertise reconnue répondant aux besoins de la Nouvelle-Calédonie d'analyse de l'évolution institutionnelle en cours et des enjeux associés de développement économique et humain. L'important travail collectif mené par le laboratoire durant la période des consultations sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, aussi bien dans le domaine institutionnel que sur les questions économiques, témoigne de la capacité de l'unité de recherche à structurer son activité scientifique autour de la stratégie visant à être le centre de référence pour l'accompagnement sociétal et institutionnel du pays.

Points faibles et risques liés au contexte

Les recherches couvrent les différentes disciplines du droit privé, du droit public, des sciences économiques et de gestion, ce qui rend difficile la définition d'axes précis fédérateurs.

Le Larje est tributaire, pour son activité scientifique, de la constitution de ses équipes. Inévitablement, la continuité de projets de recherche souffre du *turnover* important des chercheurs, dont beaucoup sont en délégation pour une courte période.

Les enseignants sont également davantage recrutés en considération des besoins d'enseignements, qu'en fonction de leurs recherches inscrites dans les axes définis par l'unité. Certes, les avis de vacance de poste font état des besoins en recherche sur les thématiques définies. Cependant, même s'il est demandé aux délégataires d'inscrire leurs recherches dans celles de l'unité, elles ne s'y inscrivent pas toujours directement et un délai de prise de connaissance de l'environnement est souvent nécessaire. Ce temps d'adaptation aux spécificités locales, indispensable pour acquérir l'expertise suffisante pour produire de la recherche complique les trajectoires scientifiques individuelles de ceux qui sont membres du laboratoire pour une période donnée.

3/ Le fonctionnement de l'unité est conforme aux réglementations en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement et de protection du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le fonctionnement de l'unité de recherche permet l'implication de tous dans sa gouvernance. Elle est administrée par un conseil d'équipe et dirigée par un directeur ou une directrice. Le conseil délibère, soit à la demande du directeur, soit à la demande d'un tiers des membres, sur les questions relatives au fonctionnement et à l'administration de l'équipe. Il se réunit en moyenne cinq à six fois par an. L'unité associe l'ensemble des collègues qui le souhaitent à la définition de la stratégie du laboratoire.

La politique de recherche est élaborée et pilotée dans les réunions du conseil de laboratoire organisées de façon régulière (tous les deux mois en moyenne). Elles permettent d'associer l'ensemble des membres de l'unité aux décisions prises ou encore en workshops pour faire émerger des synergies et définir des objectifs de recherche fédérateurs qui puissent s'inscrire dans la politique scientifique du site.

La parité est respectée au sein de l'équipe : l'unité est dirigée par des femmes depuis 2014 et les promotions récentes (professeurs) ont concerné à parts égales les femmes et les hommes.

Les enseignants-chercheurs disposent chacun d'un bureau, des espaces de travail sont consacrés aux doctorants et l'équipe bénéficie des matériels et ressources documentaires nécessaires.

Points faibles et risques liés au contexte

Les chercheurs sont inégalement répartis en fonction de leur spécialité, de sorte que, lors des votes, certaines spécialités, et notamment les sciences de gestion, peuvent moins peser dans les décisions prises.

Le nom de l'unité pourrait également évoluer pour y inclure les sciences de gestion.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité

L'expertise du Larje est reconnue et l'attractivité du Larje est très importante, comme le montrent les nombreux contrats obtenus sur appel à projets, l'insertion dans des réseaux de recherche d'envergure, locaux comme internationaux, les nombreuses invitations des membres du Larje, leurs responsabilités scientifiques, enfin l'accueil de chercheurs extérieurs de renom.

Les objets de recherche du Larje sont toutefois si variés qu'ils peuvent faire courir le risque de diluer quelque peu l'identité scientifique de l'unité.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le Larje est le principal centre de recherche néo-calédonien spécialisé dans le droit et l'économie insulaires. Les recherches conduites en son sein portent sur les problématiques néo-calédoniennes liées au pluralisme juridique et humain ainsi qu'à l'émancipation du pays, dans une dimension fondamentale comme appliquée. Sur un tel sujet, tant la mission reçue après l'Accord de Nouméa que le niveau d'expertise acquis du Larje confèrent à l'unité une place incontournable dans toute réflexion sur de telles problématiques.

Les membres du Larje participent à trois réseaux de recherche internationaux : réseau PIURN, Pacific Island Universities Research Network, qui regroupe quatorze universités du Pacifique insulaire, trois colloques depuis 2016 ; réseau PIPSA, Pacific Islands Political Studies Association, le Larje ayant organisé en 2019 le colloque bisannuel de l'association ; projet FALAH, Agriculture Familiale, Modes de vie et Santé, programme européen Horizon 2020 et consortium rassemblant l'université de Nouvelle-Calédonie, quatre universités du Pacifique Sud, des centres de recherche en Australie, en France et en Allemagne.

Trois doctorants de l'unité ont été sélectionnés pour participer au Pacific Research Colloquium, séminaire de recherche et de formation destiné aux jeunes chercheurs d'Océanie. Les membres du Larje collaborent également avec l'université de Wollongong en Australie (workshops) et l'université nationale de Vanuatu (mission d'aide logistique). Sur la période considérée, les membres du Larje ont été invités à 24 reprises dans des

universités étrangères (dans la zone Pacifique en Australie ou en Polynésie, mais aussi à Montréal, Bruxelles, Amsterdam, Cambridge...).

Le Larje accueille de nombreux chercheurs et doctorants venus de l'étranger, de métropole ou de la zone Pacifique. L'unité leur offre un environnement de travail de qualité et une proximité avec les membres de l'unité. L'unité organise fréquemment des manifestations scientifiques, le plus souvent internationales (5 en tout sur la période considérée, malgré un an et demi de pandémie), avec le souci de la diffusion des résultats de la recherche (les actes sont publiés, accessibles gratuitement par leur mise en ligne pour diffusion sous forme de podcasts). L'unité aide aussi d'autres universités de la zone à organiser de telles manifestations [Colloque « Quel dispositif fiscal pour le Vanuatu ? », Vanuatu, 2019].

Les membres du Larje exercent encore des responsabilités scientifiques dans des revues (Economics of Education Review, Economie et Statistique, Economie et Prévision, Education Economics, Australian Journal of Labor Economics, Southern Economic Journal, Management International, European Journal of Finance, Finance Contrôle Stratégie, RIMHE; Association des Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées ED, coll. Cahiers de Jurisprudence d'Aquitaine et Midi-Pyrénées, Management prospective, coll. Management & Avenir). Ils se sont également vu confier des missions d'expertise (participation aux Assises d'Outre-mer organisées par le Ministère des Outre-mer en 2017 et 2018 notamment, rédaction d'un rapport pour le Ministère).

Points faibles et risques liés au contexte

Le Larje et ses membres interviennent ou collaborent dans de très nombreux domaines du droit et de l'économie, ce qui ne rend pas aisée l'identification scientifique de l'unité du fait de la grande diversité de ses objets d'études.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accueil des personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le Larje accueille de nombreux chercheurs de renom. Des liens ont été établis avec des universités du Pacifique (Fidji, Australie, Nouvelle-Zélande notamment). Le Larje a également accueilli des chercheurs venus d'Italie ou d'Ottawa, ainsi que de métropole.

Le Larje accueille de nombreux chercheurs et doctorants venus de l'étranger, de métropole ou de la zone Pacifique. L'unité leur offre un environnement de travail de qualité et une proximité avec les membres de l'unité. Le Larje est à même de fournir un environnement de travail privilégié à ses doctorants (espace de travail situé dans le même bâtiment que les universitaires de l'équipe, invitation à des manifestations scientifiques, aide à la mobilité...). Le Larje accueille aussi des doctorants de métropole et de l'étranger (Nouvelle-Zélande, Australie).

Points faibles et risques liés au contexte

Les chercheurs de renom invités par le Larje, majoritairement issus de la zone Pacifique, sont accueillis prioritairement pour dispenser des enseignements, les objectifs scientifiques, notamment en cohérence avec les thématiques et les besoins de l'unité, passant au second plan.

Le Larje n'accueille pas de chercheurs juniors ou seniors qui candidatent à des postes de permanents.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance que lui confèrent ses succès à des appels à projets compétitifs.

Points forts et possibilités liées au contexte

Le Larje est porteur principal de 6 contrats de recherche sur appel à projets, émanant ou non des tutelles ou des collectivités locales : Intégration de la coutume dans le Corpus normatif, financement GIP Justice et Droit (« Impacts de la mine sur l'évolution des territoires »); projet Resccue, Restauration des services écosystémiques et adaptation au changement climatique, financement par l'Agence française de développement et le Fonds français pour l'environnement mondial; projet Understanding New Caledonia, financement par le Fonds Pacifique du Ministère de l'Europe et des Affaires Étrangères; Impact de la Mine sur l'évolution des territoires, financement par le Centre national de recherche technologique Nickel; projet PINNACLE, Pacific Islands Neighbor Network for the Access to Local E-databases; et enfin le projet Réseau académique pour le changement climatique (ces deux derniers contrats étant financés par le réseau PIURN, Pacific Island Universities Research Network, auquel appartient le Larje). Ces contrats engendrent 370 262 euros de ressources propres sur la période considérée.

Le Larje est également associé à six autres contrats de recherche sur appel à projets : un projet porté par l'université Paris-Est (projet DALTON, Discrimination dans l'accès au logement, financement par l'Agence Nationale de la Recherche); un projet porté par l'Institut de Sciences Exactes et Appliquées — ISAE — de

l'université de Nouvelle-Calédonie (projet européen FALAH, Research and innovation for family farming, lifestyle and health in the Pacific Islands) ; le projet de l'Institut agronomique néo-calédonien (Soutenabilité de la trajectoire de développement de la Nouvelle-Calédonie) ; le projet SPAR-Pacific (Savoirs, Pratiques autochtones et Résilience dans le Pacifique insulaire) porté par le LIRE (Laboratoire Interdisciplinaire de Recherche en Éducation, Université de Nouvelle-Calédonie, et enfin l'Observatoire des inégalités et la Clinique du Droit et de la Médiation, tous les deux financés par la fondation universitaire de l'université de Nouvelle-Calédonie.

Deux membres du Larje participent à des projets financés par l'Agence Nationale de la Recherche (projet Citizen Inclusion in Power-Sharing Settlements, projet SITI Dynamics of informal settlements in the Pacific Islands Cities).

Points faibles et risques liés au contexte

Le Larje n'a pas la capacité de répondre en tant que porteur principal à certains types d'appels à projets : les projets financés par les programmes d'investissement d'avenir (PIA) ou les projets financés par l'Agence Nationale de la Recherche.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences technologiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Non pertinent pour le Larje

Points faibles et risques liés au contexte

Non pertinent pour le Larje

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique est importante, diversifiée et de qualité compte tenu de la taille réduite de l'équipe. Tous les enseignants-chercheurs publient leurs recherches, même s'il existe des disparités dans les productions respectives de chacun. Celle-ci s'explique notamment par l'investissement important de plusieurs membres dans les missions d'enseignement, de gouvernance et administratives. Les publications collectives témoignent du dynamisme de l'équipe et de sa capacité à nouer des partenariats, essentiellement nationaux. Toutefois, l'absence de responsables d'axes présente un risque d'éclatement et de dispersion de la recherche.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les publications collectives font l'objet d'une relecture et d'une validation en interne par les pairs de la discipline, tandis que les productions individuelles relèvent des règles propres à chaque revue où elles sont publiées. La production scientifique de l'unité est importante sur la période évaluée (135 articles dans des revues à comité de lecture ; 58 dans des revues sans comité de lecture, 19 ouvrages scientifiques et 59 chapitres d'ouvrages). Les supports de publication sont de qualité (par exemple, *JCP E*, *AJDA*, *Économie et Statistiques*, *Gazette du palais*, *Concurrences*, *RGDIP*, *PUAM*, *LexisNexis*, *Revue juridique, politique et économique de Nouvelle-Calédonie*). Cette production est originale, particulièrement en droit, puisqu'elle porte essentiellement sur les spécificités de la Nouvelle-Calédonie, tant d'un point de vue institutionnel que normatif. Les chercheurs bénéficient de terrains de recherche locaux riches et porteurs.

Au titre des publications en droit particulièrement notables dirigées ou co-dirigées par des enseignants-chercheurs du Larje, peuvent être cités le « Dictionnaire juridique des Outre-mer » (LexisNexis, 2021) ou encore « La coutume kanak dans le pluralisme juridique calédonien » (Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie, 2016). Témoignant d'une volonté d'assurer une reconnaissance optimale de ses résultats de recherche, le Larje a amorcé des co-éditions avec les Presses universitaires d'Aix-Marseille et signé une convention de partenariat

avec les éditions LexisNexis. L'unité produit également en anglais : « Understanding New Caledonia » (Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie, 2019-2020), ce qui donne à ses résultats une visibilité bien au-delà du territoire calédonien. Dans le même temps, le Larje poursuit l'ambition d'ancrer ses recherches dans l'environnement économique et social de la Nouvelle-Calédonie. À cet égard, un projet de recherche associant plusieurs laboratoires de l'université de Nouvelle-Calédonie, l'Institut Régional de Développement ainsi que l'université Lumière Lyon 2 est en cours, portant sur l'impact de la mine sur l'évolution des territoires. Les gestionnaires publient également dans diverses revues de références et à comité de lecture (e.g. M@n@gement ou Management international).

Les économistes du Larje ont des collaborations avec des équipes de recherche spécialisées dans leur domaine de recherche telles que l'équipe « Théorie et Evaluation des Politiques Publiques » (TEPP, Fédération de recherche CNRS 2042). Ces collaborations ont donné lieu à des publications dans des revues internationales reconnues du champ disciplinaire telles que International Regional Science Review, Social Choice and Welfare et Research in Economics. Ces publications sont complétées par des publications dans des revues françaises généralistes de bonne qualité telles que Revue d'Economie Politique et Revue Économique.

D'une manière générale, le Larje a su développer une identité spécifique, les recherches menées étant largement ancrées dans le contexte néo-calédonien ; en témoignent notamment les colloques et conférences organisés : « Entrepreneuriat autochtone », « Construire aujourd'hui notre avenir en commun : recherche, innovation et pratiques dans le Pacifique ». Le Larje est également bien intégré dans des partenariats internationaux sur la base de son positionnement géographique (e. g. Pacific Island Universities Research Network).

Points faibles et risques liés au contexte

Dans la mesure où l'unité Larje déploie son activité scientifique dans de nombreuses directions (2 axes de recherche et 10 sous-axes) et en l'absence de responsables d'axes, le risque d'éclatement et de dispersion de la recherche ne peut pas être écarté. Ce risque est d'autant plus présent que le Larje est un laboratoire interdisciplinaire (droit public et privé, économie et gestion). En outre, les collaborations entre les différentes disciplines ne sont pas très développées.

Les publications dans les Cahiers du Larje pourraient être considérées comme une première étape pour assurer, par la suite, des publications dans des revues à comité de lecture.

2/ La production scientifique est proportionnée au potentiel de recherche de l'unité et répartie entre ses personnels.

Points forts et possibilités liées au contexte

Tous les enseignants-chercheurs et chercheurs publient leurs recherches, y compris les doctorants qui participent à la production scientifique de l'unité. Malgré la taille relativement réduite du Larje (19 enseignants-chercheurs et 5 doctorants), la production scientifique est quantitativement importante : 271 productions sur 6 ans. Une politique d'accompagnement et de soutien a été mise en place, qui se traduit par l'octroi annuel d'un Bonus sur production scientifique par la commission recherche de l'université.

Points faibles et risques liés au contexte

Tous les enseignants-chercheurs ne publient pas de manière équivalente, notamment parce que certains ont des charges d'enseignement lourdes (doublement du service) et/ou des charges administratives et de gouvernance qui freinent leur activité de recherche. Cette disparité dans la production scientifique affecte surtout les enseignants-chercheurs en économie, qui sont très impliqués dans les tâches de gouvernance de l'université. Les activités de recherche semblent polarisées sur un nombre réduit d'enseignants-chercheurs, qui pour certains ont d'ailleurs quitté le Larje à ce jour. Hormis la Dared (Direction de l'appui à la recherche, au rayonnement et aux études doctorales) venant en appui au montage de projets, les enseignants-chercheurs assument eux-mêmes les tâches administratives, ce qui a des conséquences directes sur le temps consacré à la recherche.

La situation s'est aggravée dans le contexte de la crise sanitaire, en raison de l'impossibilité d'avoir recours à des enseignants extérieurs. La faiblesse du nombre d'enseignants-chercheurs permanents (9 titulaires sur un total de 20 enseignants-chercheurs) pourrait freiner le développement des activités de recherche, notamment les contrats de recherche pluriannuels.

L'équipe de gestionnaires est aujourd'hui composée de quatre personnes et tous sont en délégation, ce qui explique le nombre restreint de publications. La participation à des colloques de références a été difficile depuis la crise sanitaire. Ce problème est néanmoins permanent, compte tenu de l'éloignement géographique et du coût que représente le financement d'une conférence (billet d'avion particulièrement). Beaucoup de doctorants ne bénéficient pas d'un contrat doctoral ou d'un autre type de financement, ce qui se traduit par un nombre important d'abandons (7 abandons sur 16 doctorants).

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte.

Points forts et possibilités liées au contexte

Pour l'intégrité scientifique de sa production, le Larje s'impose une procédure de relecture et de validation par les pairs de la discipline des travaux collectifs (peer-reviewing interne), tels que les comptes rendus de colloques et les publications dans les Cahiers du Large. Les enseignants-chercheurs utilisent le site de l'université de Liège pour détecter, le cas échéant, les revues dépourvues de réelles pratiques d'évaluation par les pairs. Pour pallier l'absence de classement des revues en droit, une commission interne a été mise en place au sein de l'établissement, sous pilotage de la vice-présidence Recherche.

À propos du partage des publications, un référent Hal (archives en ligne) a été nommé dans l'unité, pour la mise en ligne simultanée sur Hal et Hal Université de Nouvelle-Calédonie. Les enseignants-chercheurs ont été formés à la mise en ligne de leurs productions. Par ailleurs, les ouvrages publiés aux Presses universitaires de Nouvelle-Calédonie et les travaux publiés dans les Cahiers du Larje sont disponibles gratuitement en ligne.

Points faibles et risques liés au contexte

Puisque les contributions individuelles relèvent des règles de relecture et de validation des différentes revues où elles sont publiées, leur qualité comme leur notoriété en dépendent largement. Ceci peut poser un problème particulièrement en droit, où il n'existe pas de classement (*ranking*) des revues. Sur la période évaluée, 58 articles ont été publiés dans des revues sans comité de lecture, contre 135 dans des revues à comité de lecture.

Le référencement des publications dans Hal n'étant pas encore systématique, le partage et la visibilité de la production scientifique de l'unité ne sont pas pleinement assurés.

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le Larje a su s'intégrer dans le tissu socio-économique local (e.g. colloques à destination du monde socio-économique, missions d'expertise, émissions radio et télévisées, évènements à destination du grand public) et parvient à obtenir des financements de thèse (un dispositif Cifre et une bourse d'une collectivité). Le Larje s'est parfaitement intégré à son écosystème, malgré le faible nombre de permanents au sein de l'équipe.

1/ L'unité se distingue par la qualité de ses interactions non académiques.

Points forts et possibilités liées au contexte

Au cours de la période d'évaluation, le Larje a obtenu le financement de deux bourses doctorales (un dispositif Cifre et une bourse d'une collectivité). Par ailleurs, les membres du laboratoire ont contribué au développement de la formation continue : les enseignants-chercheurs du laboratoire participent à l'animation de cinq Diplômes Universitaires (DU).

Points faibles et risques liés au contexte

Étant donné la faiblesse de l'effectif des enseignants-chercheurs et de leur forte implication dans les instances de l'université, il peut être difficile de développer des interactions avec le monde non académique.

2/ L'unité développe des produits à destination du monde socio-économique.

Points forts et possibilités liées au contexte

L'unité a mené une activité de diffusion de ses résultats auprès du monde socio-économique et politique en organisant un cycle de colloques sur des enjeux politiques en Nouvelle-Calédonie : La Nouvelle-Calédonie face à la crise des finances publiques ; Quelle économie pour la Nouvelle-Calédonie après la période référendaire ? ; L'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Les contributions de ces trois colloques ont été restituées dans

trois ouvrages publiés aux presses Universitaires de Nouvelle-Calédonie, participant ainsi à une large diffusion des résultats.

Par ailleurs, les membres du Larje ont participé à des missions d'expertise auprès des autorités politiques de Nouvelle-Calédonie (Congrès, gouvernement, Sénat coutumier). Ils ont également diffusé les résultats de leurs travaux auprès des industries en participant à différents événements (Cycle de Conférences, Table ronde) sur des thématiques clés pour la Nouvelle-Calédonie : préservation de la biodiversité, extraction du Nickel.

Les partenaires non académiques ont également montré leur volonté de collaboration en finançant deux doctorants.

Points faibles et risques liés au contexte

La présence de nombreux enseignants-chercheurs en délégation peut nuire à une relation de long terme avec l'écosystème local et la mise en place de contrats de recherche pluriannuels.

3/ L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.

Points forts et possibilités liées au contexte

Les membres du laboratoire ont largement diffusé les résultats de leurs travaux de recherche auprès du grand public en participant à un peu plus de 200 interventions : participation à des émissions de radio, télévision (e.g. Décodons l'éco !), rédaction d'articles dans la presse régionale et nationale. Les membres du laboratoire Larje prennent une part active dans la diffusion de leurs travaux de recherche auprès du grand public en participant à plusieurs événements spécifiques (e.g. la Nuit du Droit ou la Nuit qui compte) ou en coordination avec l'université (e.g. Nuit de la Science, Fête de la science). Ces événements couvrent l'ensemble des disciplines représentées au sein du Larje (Droit, Gestion et Économie).

Une attention particulière est également portée à la mise à jour du site internet du Larje.

Points faibles et risques liés au contexte

L'éloignement géographique de la métropole et la faible industrialisation de la Nouvelle-Calédonie coupent le Larje de nombreux partenaires privés potentiels pour le financement de projets de recherche (e.g. dispositif Cifre).

C — RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Il convient :

- d'augmenter le nombre d'enseignants-chercheurs afin de permettre aux membres du Larje de continuer à développer une recherche active.
- de disposer d'un personnel administratif d'appui, éventuellement à temps partiel, pour permettre aux enseignants-chercheurs de dégager le temps nécessaire à la recherche et de se positionner davantage sur des appels à projets d'envergure internationale, des appels à projets de type Agence Nationale de la recherche (ANR) ou Programmes d'Investissement d'Avenir (PIA).

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Il convient :

- de définir des axes de recherche interdisciplinaires aux contours bien délimités, avec des responsables identifiés, afin de renforcer son identité et son attractivité.
- de proposer aux étudiants en Master une option « recherche » transversale aux trois disciplines du laboratoire afin de leur faire découvrir le monde de la recherche et le doctorat, mais également d'identifier des étudiants prometteurs et motivés.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Il convient :

- de développer les projets interdisciplinaires dans le prolongement des efforts entrepris (e. g. ANR), notamment avec les chercheurs en sciences de gestion relativement isolés compte tenu de leur faible nombre.
- de formaliser un parcours d'accueil des chercheurs en délégation, qui le sont sur une courte durée, en complément de ce qui est déjà proposé, afin de les intégrer plus rapidement aux activités du Larje (*onboarding*).
- de renforcer la continuité des relations de recherche après le retour en métropole des enseignants-chercheurs en délégation (*offboarding*).
- de soutenir davantage le passage de l'HDR pour augmenter le nombre de doctorants au sein du laboratoire.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

L'unité est encouragée à développer les conventions industrielles de formation par la recherche (dispositif Cifre) en lien avec le tissu socio-économique local, pour éviter les abandons en cours de doctorat et attirer de nouveaux doctorants.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 14 février 2023 à 7 h

Fin : 14 février 2023 à 17 h

Entretiens réalisés en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

7 h - 7 h 15 : Réunion à huis clos des membres du comité

7 h 15-7 h 30 : Vérification du bon fonctionnement technique des dispositifs

7 h 30-8 h 15 : Réunion plénière (tutelle, direction de l'unité, enseignants-chercheurs, doctorants, personnels d'appui à la recherche....)

8 h 15 - 9 h : huis clos avec la direction de l'unité, les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche

9 h-9 h 30 : pause

9 h 30 - 9 h 45 : Entretien à huis clos avec les représentants des tutelles

9 h 45-10 h 30 : huis clos avec les enseignants-chercheurs et les personnels d'appui à la recherche hors la présence de la direction de l'unité

10 h 30-11 h 00 : huis clos avec les doctorants et les post-doctorants de l'unité

11 h-11 h 30 : huis clos final avec la direction de l'unité

11 h 30-12 h 30 : huis clos final du comité

POINTS PARTICULIERS À MENTIONNER

Le HCERES nomme et mandate des comités d'évaluation qui sont indépendants et autonomes. Dans ce cadre la section 01 du CNU, sollicitée, n'a pas souhaité être représentée dans ce comité.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

Nouméa, le 28 Mars 2023

Présidence
Réf. : C012-2023
presidence@unc.nc

La Présidente de l'Université de la Nouvelle-Calédonie

A

Monsieur le Président du HCERES

Objet : rapport d'évaluation - **DER-PUR230023217** - **LARJE** - **Laboratoire de recherches juridiques et économiques**

Pour faire suite à la transmission du rapport d'évaluation en objet, je vous confirme que nous n'avons pas d'observation de portée générale à formuler.

Nous portons à votre connaissance un erreur résiduelle sur les effectifs de cette unité de recherche.

Comme nous avons pu le mentionner en décembre 2022 lors de la vérification des données chiffrées le nombre de « Maîtres de conférences et assimilés » est de 15 et non de 14 pour un sous-total de 20 EC et non 19.

La Présidente


Catherine RIS

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

